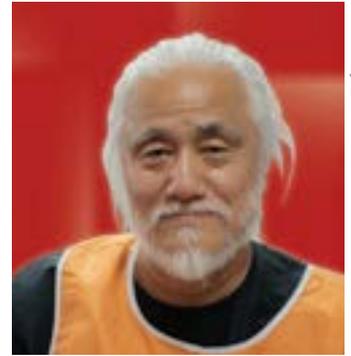


CORÉE DU SUD

KYUNG SEOK PARK



© Amnesty International/Yoon Ra

Mayor of Seoul
6F, Seoul Metropolitan Government
110 Sejong-daero
Jung-gu
Seoul 04524
République de Corée

Monsieur le Maire,

Je vous écris au sujet de Kyung Seok Park, un militant qui lutte pour les droits des personnes en situation de handicap, et un représentant du groupe Solidarité contre la discrimination liée au handicap (SADD).

En organisant des manifestations pacifiques, cet homme attire l'attention sur les difficultés que rencontrent les personnes handicapées pour accéder aux transports publics en toute sécurité. En réaction, Kyung Seok Park fait l'objet de recours à la force illégale par la police, de campagnes publiques de diffamation, et de poursuites pénales lancées par les autorités.

Je vous prie instamment de garantir le droit de réunion pacifique en mettant un terme à la force illégale, aux poursuites judiciaires de représailles et aux campagnes de diffamation à l'encontre de Kyung Seok Park et des militant·e·x·s du SADD, afin qu'ils et elles puissent continuer de se battre pour un monde où les personnes en situation de handicap sont en mesure de participer pleinement à tous les aspects de la vie.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Signature, date

Nom, prénom

Adresse, pays

MERCI DE SIGNER VOTRE LETTRE ET DE L'ENVOYER! (frais de port: 2.50 CHF)

ARGENTINE

JOEL PAREDES



© Amnesty International

Attorney General
of the Public Prosecutor's Office
Sarmiento 427
4600 San Salvador de Jujuy
Argentina

Monsieur le Procureur général,

Je vous écris pour réclamer justice pour Joel Paredes.

Le 30 juin 2023, Joel participait à une manifestation pacifique pour protester contre des modifications de la Constitution provinciale, notamment des restrictions du droit de réunion pacifique. Ces modifications étaient susceptibles de nuire à l'environnement et aux droits fonciers des peuples autochtones. Sans se soucier des conséquences, la police a tiré des balles en caoutchouc sur les manifestant·e·x·s. Joel a été touché, ce qui lui a fait perdre définitivement la vue à l'œil droit et lui a provoqué des douleurs névralgiques invalidantes. Personne n'a eu à rendre des comptes.

Les responsables des blessures subies par Joel Paredes et de toutes les autres violations à l'encontre des manifestant·e·x·s doivent être identifiés et traduit·e·x·s en justice conformément au droit international et aux normes internationales.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

Signature, date

Nom, prénom

Adresse, pays

MERCI DE SIGNER VOTRE LETTRE ET DE L'ENVOYER! (frais de port: 2.50 CHF)

BIÉLORUSSIE

MARYIA KALESNIKAVA



Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Belarus
vul. Lenina 19
220030, Minsk
République de Biélorussie

Monsieur le Ministre,

Je vous appelle à prendre toutes les mesures nécessaires pour libérer immédiatement Maryia Kalesnikava, qui a été arrêtée arbitrairement et jugée sur la base de fausses accusations.

Maryia a été condamnée à 11 ans d'emprisonnement uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et d'association, en dénonçant les arrestations arbitraires et les violations du processus électoral pendant l'élection présidentielle largement contestée qui s'est déroulée au Bélarus en 2020.

Par ailleurs, je vous demande de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger Maryia de la torture et d'autres mauvais traitements, lui permettre de bénéficier de soins de santé adéquats et de contacter ses avocats et sa famille, pour annuler sa condamnation injuste, et retirer son nom de la liste des personnes impliquées dans des « activités terroristes », établie par le gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Signature, date

Nom, prénom

Adresse, pays

MERCI DE SIGNER VOTRE LETTRE ET DE L'ENVOYER! (frais de port: 2.50 CHF)

ANGOLA

ANA DA SILVA MIGUEL (NETH NAHARA)



President of Angola
Palácio Presidencial
Cidade Alta
Rua 17 de Setembro
Luanda
Angola

Monsieur le Président,

Je vous demande de libérer immédiatement et sans condition Ana da Silva Miguel, connue sous le nom de « Neth Nahara ».

En août 2023, Neth s'est exprimée sur TikTok en désapprouvant votre conduite en tant que président. Elle a été arrêtée le lendemain puis jugée, déclarée coupable et condamnée initialement à six mois de prison, peine allongée par la suite à deux ans. Vos autorités utilisent l'article 333 du Code pénal pour rendre toute critique légitime à votre encontre passible de poursuites pénales.

Je demande qu'Ana soit libérée immédiatement et sans condition, car sa condamnation et sa détention arbitraire découlent uniquement de l'exercice pacifique de ses droits fondamentaux, notamment son droit à la liberté d'expression.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signature, date

Nom, prénom

Adresse, pays

MERCI DE SIGNER VOTRE LETTRE ET DE L'ENVOYER! (frais de port: 2.50 CHF)

ÉGYPTE

OQBA HASHAD



© Privat

Office of the President
Al-Ittihadiya Palace
Al Nadi, El-Montaza, Heliopolis
Cairo Governorate
4460210
Égypte

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous demander de libérer Oqba Hashad.

Cet étudiant de 27 ans est maintenu en détention provisoire depuis mai 2019, uniquement en représailles au militantisme de son frère en faveur des droits humains.

Les autorités égyptiennes ont soumis Oqba à une disparition forcée et à la torture, et continuent de lui refuser la prothèse de jambe qu'il utilise depuis un accident survenu dans son enfance, ce qui l'oblige à dépendre physiquement des autres. Cet homme est détenu dans des conditions déplorables sans accès à des soins de santé adéquats, et de nouvelles poursuites, reposant sur des éléments forgés de toutes pièces, ont été lancées contre lui pour justifier son maintien en détention.

Oqba doit être libéré immédiatement et sans condition, sa détention étant uniquement due au militantisme de son frère en faveur des droits humains.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signature, date

Nom, prénom

Adresse, pays

MERCI DE SIGNER VOTRE LETTRE ET DE L'ENVOYER! (frais de port: 2.50 CHF)